

1. *Débitrice:* **Abru SA**, Provence 22, **1007 Lausanne**
2. *Déclaration de faillite:* 17.08.2006
3. *Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP:* 29.10.2007
4. *Avance de frais:* CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* But: étude, conception et réalisation de travaux de nettoyage de locaux et d'immeubles en tout genre, ainsi que travaux de pose de revêtements de sols, notamment de parquets, moquettes et tapis; commerce, représentation, distribution, entretien et réparation de biens mobiliers, machines, matériel et produits, plus spécialement dans le domaine du nettoyage et des revêtements de sols.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00261969)